

## Bien préparer la parcelle de riz

Une bonne préparation du terrain est un des facteurs déterminants du rendement en riziculture de bas-fonds. Elle permet de répartir et d'incorporer la matière organique, de planer le terrain pour faciliter la gestion de l'eau, de réduire la germination des adventices et d'augmenter l'efficacité de l'utilisation des engrais minéraux. Dans ce module il s'agit principalement des aspects techniques de la préparation de la parcelle (Référence 12). Les différentes étapes de la préparation (du nettoyage de la parcelle jusqu'au planage) de la parcelle nécessitent une période d'au moins trois semaines. *Ainsi, il n'est quasiment pas possible de faire de la pratique sur toutes ces étapes durant une seule session.* En plus, on traitera plus en détails les aspects de la gestion du temps dans le module 9. Ce module se présente plus comme un échange d'expériences sur les techniques de préparation de la parcelle, que comme une session pratique.

- ① Introduire une discussion sur les expériences paysannes sur la préparation de la parcelle
- ② Approfondir la discussion sur les aspects suivants : nettoyage, pré-irrigation, premier labour, repos, application de fumure de fond, deuxième labour, planage, drainage



### Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce module, les paysans :

- seront sensibilisés sur la nécessité de faire une bonne préparation du sol comme une étape importante dans la gestion intégrée de la culture du riz, en vue d'obtenir un bon rendement ;
- connaîtront les différentes étapes pour faire une bonne préparation de la parcelle.



### Déroulement

1. Rencontre au centre APRA-GIR, brève révision du module précédent et recours aux commentaires des paysans.
2. Un des membres de l'équipe explique les objectifs du module.
3. Discussion sur les expériences paysannes en matière de préparation de la parcelle de riz. Le facilitateur demande des renseignements sur les opérations que les paysans exécutent avant le semis :
  - lesquelles ?
  - comment : temps et matériel ?
  - dans quel ordre d'exécution ? Quand ?
4. Le facilitateur approfondit les aspects suivants en abordant les aspects techniques/pratiques, le moment et « le pourquoi » des pratiques. Il est important de noter que les pratiques suivantes sont seulement des options : le défrichage/désherbage, la pré-irrigation, le premier et le deuxième labour, le planage. Une attention particulière est à donner aux différences de pratiques

## Module 7

### Bien préparer la parcelle de riz

entre paysans. Par exemple, dans les bas-fonds non-aménagés, le zéro-labour est souvent pratiqué, ce qui consiste en un défrichage et une inondation de la parcelle pendant 1 à 2 mois avant le repiquage, sans labour, ni planage :

- le nettoyage de la parcelle : déposer les herbes de grande taille sur les diguettes ou bien les hacher et les mélanger avec les résidus de récolte, et épandre le tout de façon homogène sur l'ensemble de la parcelle ;
- la pré-irrigation : inonder la parcelle durant 2 à 3 jours en fonction du type de sol, afin de :
  - imbiber le mélange herbes/résidus de récolte,
  - faciliter le labour,
  - chasser les insectes qui se cachent dans la paille et les herbes ;
- le premier labour :
  - fraissage dans l'eau pour retourner la terre,
  - enfouissement des herbes et de la paille,
  - émiettement des mottes de terre,
  - augmentation du contact entre terre et eau ;
- le repos de la parcelle, laissée sous une lame d'eau de 10 cm durant 2 à 3 semaines pour :
  - tuer les insectes nuisibles qui sont restés dans le sol et la végétation,
  - décomposer les mauvaises herbes et les résidus de récolte,
  - laisser germer les graines des mauvaises herbes,
  - mouiller le sol pour faciliter le deuxième labour de la parcelle ;
- l'application de la fumure de fond organique :
  - la fumure organique : les ordures ménagères, le fumier, le compost ;
- le deuxième labour :
  - fraissage dans l'eau,
  - répartition homogène des décompositions végétales,
  - élimination des graines de mauvaises herbes qui ont germé,
  - mise en boue pour faciliter le planage et le repiquage ;
- le planage :
  - nivellement : obtenir un plan horizontal de la parcelle pour faciliter l'irrigation et éviter ainsi d'avoir des endroits trop inondés ou trop exondés,
  - bonne inclinaison : pour faciliter la circulation de l'eau et le drainage ;



- le drainage et éventuellement l'application de la fumure de fond :
    - la fumure de fond minérale : phosphore ou complexe (Module 10) ;
  - mise en place de la culture par repiquage ou par semis direct.
5. Évaluation : le facilitateur pose des questions sur ce que les paysans ont apprécié (ou n'ont pas apprécié), ce qu'ils ont appris et ce qu'ils peuvent faire avec ces nouvelles connaissances.
6. Le facilitateur fait la conclusion et informe les paysans sur le thème du module suivant.



#### **Temps nécessaire**

- deux heures



#### **Matériels**

- en fonction de la partie pratique, un motoculteur peut être utilisé sinon un râteau pour la démonstration du planage.

## Module 7

### Bien préparer la parcelle de riz

#### Encadré 7

Les paysans et propriétaires de motoculteurs du périmètre irrigué de Lokakpli s'accusent mutuellement d'être responsables de l'inefficacité observée dans les travaux de labour. Les paysans se sont plaints et disent que les propriétaires des motoculteurs sabotaient leurs efforts à labourer à temps. De leur côté, les propriétaires des machines accusaient les paysans de ne pas honorer les prestations de services, accumulant parfois des arriérées de plusieurs saisons. Dans le but de trouver des solutions au problème de labour, les paysans et les propriétaires des motoculteurs se sont réunis. La réunion visait la mise en place d'une structure organisationnelle pour gérer ce type de problème.

Problèmes soulevés par les paysans :

- les propriétaires des machines ne respectent pas le calendrier du labour ni les termes du contrat ; ils n'ont pas de programme de travail défini et peuvent arrêter un travail entamé pour aller vers les plus offrants ;
- certains pensent que les machines disponibles (cinq) ne suffisent pas pour les superficies à emblaver (120 ha) et évoquent le manque d'esprit de coopération des utilisateurs et propriétaires de machines.

Problèmes soulevés par les propriétaires de machines :

- beaucoup de paysans ne paient pas leurs dettes accumulées depuis plusieurs saisons ;
- beaucoup de leurs machines sont vieilles (certaines ont 17 ans) et ils n'ont pas les moyens de les remplacer et si les paysans ne paient pas à temps, les propriétaires n'ont pas assez d'argent liquide pour acheter les pièces de rechange ;
- les prix du fuel et des pièces de rechange ont augmenté mais les charges à l'hectare n'ont pas changé ;
- les bons mécaniciens manquent et on ne peut pas trouver certaines pièces détachées au marché local.

Solutions possibles

Propositions avancées par les propriétaires :

- le prix à l'hectare pour le labour devrait passer de 72 000 FCFA à 80 000 FCFA, avec une avance de 50 000 FCFA ;
- après le premier labour, les paysans devraient nécessairement inonder leurs champs avant le deuxième labour ;
- les paysans ne devraient pas installer leur pépinière au milieu de leur parcelle, parce que cela empêche le travail continu ;
- les paysans devraient informer les machinistes à temps s'ils veulent faire un deuxième labour ;
- les paysans devraient s'efforcer de nettoyer leurs champs de toutes les mauvaises herbes avant de solliciter le premier labour.

Les réponses des paysans :

- les paysans ont dit que le projet a mal débuté. L'agence de coordination, le Projet riz centre (PRC) les a mis dans une situation d'endettement dès le début. Ils ont dit que le PRC leur a facturé les coûts initiaux du labour, ce que beaucoup de paysans sont encore en train de rembourser. Pour eux il est difficile de payer toutes les dettes en même temps ;
- ils ont ajouté que fin 1999, le coût du labour par hectare était de 60 000 FCFA, mais qu'en 2000 le prix a augmenté à 72 000 FCFA, ce qu'ils considèrent comme trop élevé. L'année passée, ils ont finalement accepté de payer ce prix dans l'espoir de recevoir un meilleur service, mais ils ont été déçus. Ils ont dit que la somme de 80 000 FCFA proposée actuellement, était vraiment très élevée. Les propriétaires ont fait entendre que les prix du fuel et des pièces détachées avaient aussi augmenté.

Des efforts considérables ont été déployés pour arriver à concilier les points de vue des deux parties et pour trouver une solution acceptable. Finalement, les paysans se sont mis d'accord pour payer 80 000 FCFA/hectare pour le labour, somme proposée par les propriétaires des machines, mais sous condition qu'ils respectent leur programme de travail. La somme doit être payée comme suit : 50 000 FCFA comme avance et le reste à la récolte. Il a été proposé de former un comité qui serait responsable (1) de la collecte de l'argent auprès des paysans qui veulent faire labourer leurs champs, (2) des tractations avec les machinistes, (3) de la planification du travail selon les avances reçues et (4) de veiller à ce que le travail soit bien exécuté. Les utilisateurs (paysans) n'étaient pas d'accord pour former un tel comité parce qu'il y a déjà plusieurs groupes. Il a été convenu que le travail et l'argent des avances seraient partagés entre les propriétaires. Alternativement, ils pourraient travailler bloc (de parcelles) par bloc, c'est-à-dire une machine par bloc. Beaucoup de paysans préfèrent une machine par bloc parce que ceci est plus facile à gérer compte tenu du calendrier de distribution de l'eau actuel. Puis, quelques paysans ont été désignés pour représenter les utilisateurs dans un comité plus vaste chargé de définir les termes des contrats entre propriétaires et utilisateurs.